

LE FOUILLOUSARD

SOMMAIRE

Editorial du Maire page 1

Bilan de l'année écoulée

- A Fouillouse Quoi de nouveau !
page 2
- Bilan de l'Année 2022
pages 3-4
- Alors que sera 2023 !
pages 5-6
- La vie communale
pages 6 à 8
- Vie Associative
pages 9 à 12

Informations Diverses

pages 12 à 14

Etat civil année 2022 page 15

Infos Mairie page 16

Directeur de la publication :
Serge Ayache

Articles rédigés par le comité de
rédaction.

Editeur : Mairie de Fouillouse

Imprimé par à l'Atelier à GAP

Ne pas jeter sur la voie publique



Editorial du Maire

Bonjour à tous,

Le virus de la Covid 19 s'est malheureusement et durablement installé dans notre quotidien et a complètement bouleversé nos habitudes, nos comportements, nos relations professionnelles, sociales, culturelles et même sportives !
Aujourd'hui encore, nous devons être vigilants face à cette épidémie qui joue au yoyo au rythme de ses mutations et des vagues de contamination.

Ce fléau mondial a également déstabilisé l'économie et les relations entre les peuples de toute la planète pour en arriver à cette guerre en Ukraine qui a engendré, bien au-delà de certaines perturbations d'approvisionnement, le désarroi, la souffrance, la misère et l'exil d'une partie de la population.

Nous sommes confrontés à ce que nous espérions ne plus jamais connaître sur notre continent européen après les deux derniers conflits mondiaux. Nous devons les soutenir et nous sentir concernés car la paix est une théorie bien fragile et bien précaire si on ne l'entretient en permanence par la tolérance et le respect des autres.

Même notre planète nous rappelle régulièrement, par ses aléas météo, la fragilité de l'équilibre à trouver dans l'évolution de nos sociétés.

Notre département a lui aussi été confronté à une sécheresse historique avec des conséquences importantes sur l'agriculture et sur certaines activités touristiques, notamment en lien avec le lac de Serre-Ponçon qui a connu une baisse record de son niveau de remplissage avec une cote à -15 m. Des incendies, sans être aussi spectaculaires et dramatiques que dans les Landes, ont aussi perturbé cet été caniculaire.

Dans ce domaine aussi, nous avons tous un rôle à tenir pour faire un geste pour notre planète, pour préserver nos ressources durablement, pour l'avenir de nos enfants !

Les énergies et l'eau sont des sujets majeurs pour les mois et les années à venir ! Ils concernent au quotidien chacun d'entre nous !

Mais l'augmentation catastrophique de leurs coûts nous impactent tous ainsi que toutes les activités économiques et notre collectivité ni échappe pas ! Certaines municipalités ont déjà ou envisagent de fermer certaines activités (piscine, patinoire, salle des fêtes, etc...) et de réduire certaines prestations.

Nous n'en sommes pas à ce niveau de décision mais nous devons être, plus que jamais, vigilants sur la gestion de nos besoins énergétiques et sur nos investissements futurs !

Dans ce contexte économique difficile et incertain, de nombreux travaux, importants et structurants pour notre village, ont malgré tout, été réalisés pendant cette première moitié de mandat.

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour vous et vos familles et adressons une pensée chaleureuse et réconfortante à tous ceux qui sont dans la peine, touchés par la maladie.

Très bonne et heureuse année 2023 à tous

Serge AYACHE

A Fouillouse quoi de nouveau !

Votre Conseil Municipal est très actif et mobilisé pour gérer le quotidien, améliorer les structures de notre commune et mettre en œuvre le programme pour lequel nous nous étions engagés !

Nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions et attentifs au besoin de chacun d'entre vous dans l'intérêt général de notre village. Nous prenons en compte les retours d'informations que vous nous faites pour améliorer le savoir vivre ensemble.

Pour cela, nous nous réunissons très régulièrement le lundi soir, pour être le plus réactif, pour anticiper et faire le point sur l'actualité de la commune, l'avancée des dossiers en cours, sur l'urbanisme qui devient un vrai casse-tête avec toutes les nouvelles lois qui se superposent, sans parler du fameux ZAN (zéro artificialisation nette) qui, à terme, va limiter et transformer le développement des communes.

Votre Conseil Municipal s'est réuni six fois en 2022 pour voter le budget et délibérer sur toutes les décisions et les projets de la commune. Avec certains adjoints et conseillers, nous avons représenté notre commune aussi souvent que nécessaire dans différentes instances pour ne citer que la Préfecture, le département, la communauté d'agglomération, le Scot ou encore Syme 05....

En septembre, **Valérie Decaux**, notre secrétaire de mairie depuis 2014 a été mutée à la Région Sud Paca. Bien que ce départ fut difficile à gérer, nous la félicitons sincèrement pour cette belle promotion qui est une reconnaissance de son parcours de formation au sein de notre collectivité et de celle de la Bâtie-Vieille où elle exerçait son deuxième mi-temps.

En concertation avec le CDG 05 et après un appel d'offre, nous avons recruté et accueilli **Carole Bruhl** pour la remplacer. Le mois de septembre, en doublure, a permis à notre nouvelle secrétaire de s'imprégner de la gestion de notre commune et de toutes ses composantes tant administratives que sociales. Depuis, elle s'affirme à son poste avec beaucoup de persévérance, de rigueur et de délicatesse et nous la remercions chaleureusement pour un tel engagement au service de notre commune.



A Fouillouse, dans ce contexte de sobriété énergétique, nous avons, dès 2015, en précurseur, procédé à l'extinction de l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin. Depuis, nous avons remplacé les anciennes lampes à sodium par un éclairage à leds. Récemment nous avons à nouveau réduit l'éclairage à partir de 23 heures. Prochainement, nous remplacerons l'éclairage vétuste du plafond de la salle du Conseil .

BILAN DE L'ANNEE 2022

En 2022 le budget d'investissement voté par votre Conseil Municipal a permis de réaliser :

Voirie communale : la rénovation d'une partie de la route communale des Andrieux notamment pour ce qui concerne les affaissements d'accotements, réalisés par l'entreprise Colas pour un coût de :

Factures Colas : 30 141,00€

Subvention Département : 8 000,00€

Subvention Fond concours de l'Agglomération : 8 558,75€

Il a été procédé par l'entreprise Charles au remplacement des volets en bois, vétustes, du bâtiment de la Mairie ainsi que pour partie sur le bâtiment de l'ancienne école, par des volets en aluminium isolés pour un coût de : 13 497,94€ TTC Subvention DETR Préfecture: 6 762,54€



La commune s'est dotée pour la première fois d'un véhicule utilitaire d'occasion de type Renault Kangoo, pour les services techniques au prix de 3500,00€ subventionné à 50% sur le fond de concours de l'Agglomération soit 1 750,00€



Les marches d'escaliers de l'accès aux logements communaux ont été refaites ainsi que la pose d'une marquise pour protéger l'entrée en remplacement de l'ancienne particulièrement dégradée, travaux réalisés par l'entreprise Robin pour un coût total de : 2756,15€ HT subventionné par le Fond concours de l'Agglomération : 1378,00€



Coupe affouagère et piste forestière

En partenariat avec l'ONF, les travaux de la piste forestière du bois de la Pinée ont été réalisés et ont permis la mise en place de coupes affouagères dans ce même bois communal dans de bonnes conditions d'accès. Cette première coupe affouagère sur la commune a mobilisé 14 familles de Fouillouse et a démarré en septembre pour deux années.



Des travaux de reliure des documents d'état civil, des délibérations et compte rendu de Conseil ont été réalisés par l'Artisan Relieur de Montgardin pour un coût de : 1233,00€

Subvention Fond concours de l'Agglomération : 863,00€

Des travaux d'enfouissement de réseaux aériens ont également été engagés en entrée de village et devraient être terminés en ce début d'année, supprimant ainsi des poteaux dangereux et disgracieux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée de SYME 05 Territoire d'Energie pour un coût de 2 000,00€ et par l'entreprise BC Terrassement pour un coût de 13 851,60€ HT

Seul le projet de la tranche 2 de l'aménagement des jardins du belvédère n'a pas pu être réalisé, faute de ne pas avoir réceptionné à ce jour l'arrêté de subvention sollicité auprès de la Région SUD en avril 2022. Ce projet sera reconduit en 2023.

En 2022, un autre dossier important pour les intérêts de la commune a été finalisé.

Après de nombreuses consultations, de rudes négociations, bien soutenus par les services d'IT05 du département, nous avons concrétisé un bail pour une durée de quinze années renouvelables avec TDF pour l'installation de l'une des deux antennes de diffusion multimédia, actuellement située sur une propriété privée de la commune de Lardier, au-dessus de notre village.

Cette antenne, d'une hauteur de 35m, sera installée dans le bois communal de la Pinée, à moins de cinq cent mètres de son emplacement actuel, entre les coupes affouagères mises en place, sur une parcelle délimitée de 160 m² et permettra la diffusion de toutes les chaînes de la TNT ainsi que les réseaux de sécurité prioritaires et à terme pouvoir être louée à d'autres prestataires.

C'est une opération particulièrement bénéfique pour la commune puisqu'elle fera rentrer annuellement un minimum de 7000,00€ en fonction des opérateurs présents, avec un premier loyer versé en 2022.

J'ai réuni le 12 décembre dernier le Conseil Municipal pour débattre entre autres des orientations budgétaires pour 2023.

De nombreux projets ont été évoqués :

- La finalisation de l'aménagement des jardins du belvédère et la pose de clôtures pour préserver les propriétés mitoyennes,
- l'aménagement de l'espace de verdure place des Aires et la pose d'éclairage solaire
- le déplacement du monument aux morts dont l'emplacement, en bordure immédiate de la RD 119,

n'est pas idéale pour la bonne tenue des cérémonies commémoratives et le recueillement que nous devons pour honorer la mémoire de nos anciens combattants. Malheureusement, nous constatons avec l'augmentation de la circulation et surtout l'incivilité de certains que ces moments de solennité ne sont plus respectés comme auparavant ! Ce déplacement est envisagé sur le terrain communal à proximité de l'église Saint Martin, un lieu beaucoup plus paisible où il n'y a pas de circulation.

- Nous devrions pouvoir saisir une rare opportunité d'acquérir un bâtiment à usage de garage, en cœur de village, à proximité de la Mairie.

Dernièrement, Le président du département a répondu favorablement à notre requête pour améliorer la sécurité sur la RD 119 dans le quartier du Pré Bonnet en autorisant de réduire la vitesse à 50 km ainsi que l'engagement d'aménager le fossé en bout de ligne droite.

Nous pourrions également repousser l'implantation des panneaux d'entrée de la commune en limite des habitations et ainsi mettre en place une limitation de vitesse à 30 km/heure et la matérialisation au sol d'un cheminement piétonnier. C'est une bonne résolution.

Sécurité Incendie



Mais de tous les projets évoqués, celui qui a été retenu comme prioritaire pour 2023, à l'unanimité, est la défense des risques d'incendie qui peuvent impacter nos administrés, leurs biens mais également l'environnement et les forêts.

C'est un danger réel qui est au cœur de nos préoccupations.

Récemment, Madame la Préfète a rappelé aux communes et à leurs maires leurs responsabilités en la matière.

L'actualité récente et dramatique de cet été a montré l'ampleur des risques qui sont à prendre en considération.

Aussi, nous devons tout mettre en œuvre pour répondre le plus efficacement possible à cette obligation et mettre à la disposition des services de secours et d'incendie les moyens opérationnels de défense nécessaire.

La commune de Fouillouse dispose déjà d'un réseau de bornes d'incendie réparties en différents points du village. Par convention avec le SDIS, ces bornes sont contrôlées régulièrement par le service dédié qui nous fait remonter les défaillances éventuelles et les limites de leurs disponibilités.

Nous sommes conscients que ce réseau ne suffit pas à lui seul à répondre au besoin de défense incendie notamment pour les hameaux et les fermes isolées, mais nous sommes dépendants de la ressource en eau qui est une compétence de la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance.

Ainsi, nous devons constater les limites du réseau d'alimentation d'eau potable de la commune qui ne répond pas aux critères en matière de pression et/ou de débit des prescriptions du SDIS.

Pour améliorer notre capacité de défense et limiter le risque, nous avons souhaité nous entourer de l'expertise de différents services tel que le SDIS, la DDT, l'ONF, l'Agglomération et IT05.

Il ressort de ces rencontres et échanges un schéma complémentaire raisonnable et adapté de défense incendie selon le positionnement d'un certain nombre de bâches à eau à disposition des services du SDIS qui couvrirait le cœur du village et les écarts de la commune pour un coût estimé à ce jour à environ 80 000,00€ HT.

Cependant, le budget 2023 n'étant pas adopté, le Conseil Municipal se réserve le droit d'engager ce projet global en tout ou partie, sur un exercice ou plusieurs, selon les capacités d'investissements de la commune, prenant en considération les subventions sollicitées et accordées, notamment auprès de la Préfecture, du Département et avec le fond de concours de l'Agglomération.

Voilà qui devrait bien occuper votre Conseil Municipal pour l'année en cours !

LA VIE COMMUNALE

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu réunir à nouveau les populations de Fouillouse et de Sigoyer pour célébrer les commémorations de la victoire et de la fin des conflits mondiaux de 14-18 et de 39-45.

Vous êtes venus nombreux pour raviver la mémoire des combattants disparus et écouter nos jeunes adolescentes qui ont rappelés les faits tragiques de ces guerres par la lecture des lettres officielles. Un grand merci à nos jeunes étudiantes dans leurs implications pour perdurer ce devoir de mémoire. Nos remerciements également à tous les participants, aux élus de nos deux communes, aux corps constitués de la Gendarmerie, de l'armée et des sapeurs-pompiers, à l'amicale des Anciens combattants de Sigoyer et Fouillouse et leurs porte-drapeaux ainsi qu'à tous les enfants présents. Merci également à Yves Rambaud pour l'accompagnement musical qu'il anime à chaque cérémonie.

Un apéritif convivial a ensuite été partagé entre tous, à Fouillouse le 08 mai et à Sigoyer le 11 novembre.





Opération « **grand nettoyage de printemps** » le 07 mai, à l'initiative de certains habitants, qui a motivé une vingtaine de bénévoles pour se répartir la charge de travail sur l'ensemble de la commune, en complémentarité du travail de Jean-Michel, notre employé communal. Cette opération sera renouvelée cette année dans le cadre du lancement par la Région Sud de l'opération « Nettoyons le Sud »



Jardins

Aménagement des jardins du belvédère et plantation florale

Nos remerciements aux habitants qui se sont mobilisés avec leurs savoir-faire, pour apporter un décor floral et paysagé et améliorer les espaces de rencontre des jardins.



Cols réservés 2022

Le col de Foureyssasse a été cette année encore un rendez-vous incontournable pour près de 140 adeptes de « la petite reine »

Depuis notre village mais également depuis Sigoyer et Lardier&Valença, en collaboration avec l'Office du Tourisme Gap-Tallard-Vallées et le Département, les routes départementales RD119 et RD19 ont été fermées à la circulation pour tous les véhicules motorisés le dimanche 12 juillet de 8h30 à 12h00 pour favoriser l'usage du vélo en famille et en toute sérénité.

L'équipe de l'OT et la commune ont accueilli les cyclistes avec le ravitaillement qui fut apprécié par tous les participants.



C'est sous le soleil et la chaleur que FOUILLOUSE a accueilli le 39ème Rallye Régional du Gap Racing le samedi 13 août 2022.

Cette épreuve, organisée par l'ASA des Alpes et l'Auto Sport Alpes Val Durance, représente un parcours de 40 Km divisé en 2 étapes et 4 sections dont la traditionnelle spéciale LARDIER-FOUILLOUSE.

De nombreux spectateurs locaux et de la région sont venus encourager les pilotes. FOUILLOUSE a particulièrement soutenu deux habitants de la commune, Romain ROCHE arrivé 2^{ème} et Cholé COMTE-ROLLAND.

Merci aux bénévoles pour l'encadrement de cette épreuve et aux spectateurs pour le respect des règles de sécurité.

Rendez-vous pour la 40ème édition les 29 et 30 juillet 2023.



InterVillages

Le premier weekend de juillet, pour renouer avec la bonne humeur et les franches rigolades, la Mairie de Sigoyer et son comité des fêtes ont organisé les premiers jeux Intervillages. Étaient conviés quelques-uns des villages voisins : Lardier, Pelleautier, Fouillouse, La Freissinouse.

Cette journée, sous un franc soleil, a été une vraie réussite. Chacun a pu défendre au mieux les couleurs de son village lors des différentes épreuves. Le gagnant, Lardier, se voit cette année organiser la 2e édition. Nous vous attendons nombreux pour représenter Fouillouse !!!



Vins nouveaux

La fête des vins nouveaux s'est déroulée le 25 novembre pour déguster le vin primeur du Domaine de Tresbaudon de Tallard et le Domaine de la Blaque de Pierrevet accompagnés de beaujolais pour ne pas faillir à la tradition.



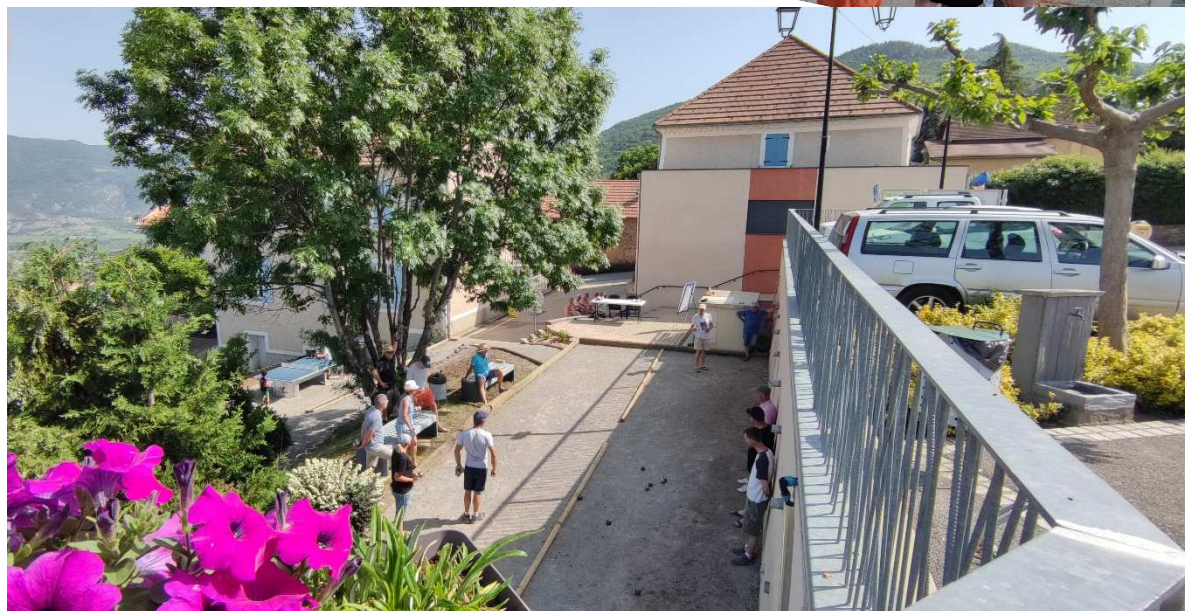


Fête du village 21 mai

Quel bonheur de pouvoir à nouveau nous retrouver et partager des moments de convivialité et de fête !

Ainsi, ce 21 mai, près de 90 personnes se sont rassemblées, en soirée, jusqu'à tard dans la nuit, autour d'un barbecue géant bien garni et animé !

Précédemment, l'après-midi a été beaucoup plus sportive avec un concours de boules qui a mis en compétition 8 doublettes pour des parties acharnées, entrecoupées de joutes de ping-pong.



Club de l'Amitié



Sortie Lac St Bonnet en Champsaur

Depuis deux ans, la Covid nous a empêchés de nous réunir au sein de notre club.

Nous avons cette année essayé de reprendre quelques activités, mais ce virus toujours présent nous a maintenus dans la retenue.

Nous avons toutefois pu réunir nos adhérents à trois reprises pour leur offrir notre repas crêpes traditionnel, ainsi que deux goûters et l'activité « boules de lavandes », appréciée de tous, organisée par Elisabeth Chabot.

Le virus reprenant de la force en cette fin d'année, nous avons préféré repousser le repas de Noël à une date ultérieure.

Espérons que l'année 2023 nous permettra de reprendre l'intégralité de nos moments de convivialité.

Bonne santé à tous.



Halloween a mis le frisson dans la commune avec une quinzaine d'enfants déguisés qui ont sollicité des friandises...



Association Communale de Chasse Agréée « ACCA » DIANE DE COMBE



Cette année encore, le mot sécurité était prioritaire à la chasse. Et c'est avec le plus grand respect que les consignes ont été appliquées tous les dimanches, afin d'entretenir de très bonnes relations avec tous les amoureux de la nature : promeneurs, cavaliers et cyclistes. L'ACCA Diane de Combe Sauve en profite pour remercier la mairie pour son soutien financier et moral chaque année.

Belle et heureuse année à tous.

NOEL DES ENFANTS INTERGENERATIONNEL

Mercredi 14 décembre, la salle des fêtes de Fouillouse s'est animée de la joie et de l'impatience d'une vingtaine d'enfants de la commune pour l'arrivée du Père Noël.

Le Comité des Fêtes et des membres du Conseil Municipal ont également accueilli à cette occasion des aînés de Fouillouse pour un moment de rencontre et de convivialité intergénérationnel.

Un atelier de décors de Noël a été mis en place et a montré les talents créatifs des enfants sous l'œil admiratif des aînés.

Enfin le Père Noël arriva, sortant de sa hotte des sachets de friandises et remettant à chacun une place de cinéma.

L'après-midi s'est agréablement terminée par un goûter copieux de gâteaux confectionnés « maison », accompagné de vin chaud pour les plus grands et d'un savoureux chocolat chaud pour les enfants.



INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES DES MESSES

Horaires du Dimanche

- Le samedi à 17h et 18h30 : Messe anticipée dans un clocher de la paroisse (cf annonces paroissiales)
- 9h15 : dans un clocher de la paroisse (cf annonces paroissiales)
- 11H à Tallard.



Horaires en semaine

- Le Lundi, mardi et vendredi : 18h à Tallard.
- Le Mercredi : 9h à Tallard.
- Le Jeudi : 18h dans un clocher de la paroisse (cf annonces paroissiales).
- Le Samedi à 9h15 : dans un clocher de la paroisse (cf annonces paroissiales).

Presbytère

Père Mickaël FONTAINE

1 place richard Duchamblo - 05130 TALLARD

Le père Mickaël Fontaine peut vous y recevoir.

Téléphone : 04.92.54.05.16

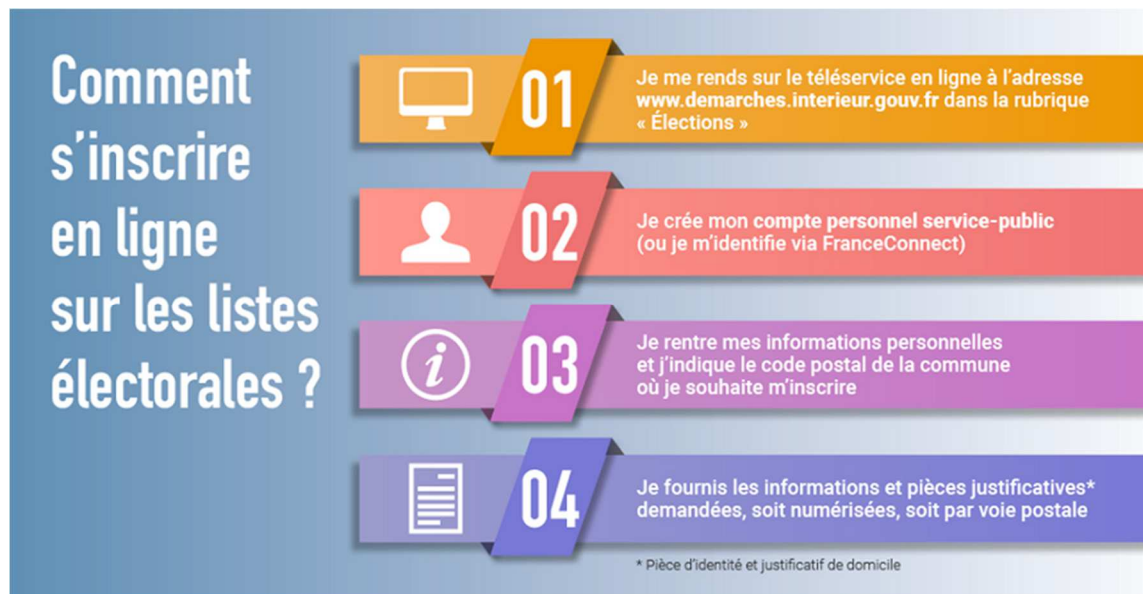


paroisse.tallard@diocededegap.com

Site internet : <https://paroisse-tallard.fr/>

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Un service en ligne vous permet de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote.



LE GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme)

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via le GNAU.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique en vous connectant sur le site du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Si vous déposez un dossier en format numérique et qu'il est incomplet, vous devrez uniquement le compléter via le GNAU sous format numérique.

Il est à noter que pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

<https://www.gnau.fr/index>



LE TRI DES EMBALLAGES !!

Avant, de nombreux déchets plastiques et métalliques étaient au bout de leur vie : jetés à la poubelle... Mais ça, c'était avant !

Les consignes de tri se simplifient pour les bacs, colonnes ou conteneurs jaunes :

- Pour les emballages en papier-carton et les briques alimentaires : Aucun changement ! Tous ces types d'emballages vont au tri sélectif.
- Pour les emballages en plastique : Tous sans exception sont désormais acceptés. En plus des bouteilles et flacons, on trie désormais le cellophane, les sacs, sachets, barquettes, blisters, emballages polystyrène, pots de crème, de yaourts, tubes de dentifrice ...
- Pour les emballages métalliques : En plus des couvercles et boîtes de conserve et des canettes, on trie désormais les capsules métalliques de café ou thé, les capsules de bouteilles, les emballages souples (compotes par exemple), les tubes de crèmes, les boules de papiers aluminium, les entourages de bougies ...

Tous ces nouveaux emballages sont maintenant recyclables grâce au travail commun de recherche des acteurs du tri, de la collecte et du recyclage, qui ont trouvé les solutions et les débouchés de valorisation qui manquaient. De son côté, le centre de tri de Manosque (duquel nous dépendons), a subi une modernisation importante permettant de s'adapter à ces évolutions.

Aujourd'hui, tout est donc réuni pour une simplification majeure du geste de tri.

Plus d'hésitation possible... mais attention : seuls les emballages sont concernés, **aucun objet quel que soit le matériau, ne doit être déposé dans les équipements de collecte du tri sélectif !**



ETAT CIVIL ANNEE 2022

Informations données suivants les actes et les avis reçus en mairie à la date d'impression.

Fouillouse compte aujourd'hui près de **260 habitants**.

Nous adressons toutes nos félicitations et notre affection chaleureuse à la doyenne de notre commune, Madame Odette Terrier qui a fêté dernièrement ses **97 ans** et qui vit des jours paisibles dans sa maison de Fouillouse, bien entourée par son fils Jean-Marc et sa famille.

Nous avons une pensée émue pour Madame Lucette ROCHAS et pour Monsieur HUE Roger qui nous ont quittés dans l'année. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Mariage : Un été exceptionnel à Fouillouse avec la célébration de **quatre mariages** :

Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur !



Charly Lubbé et Léo Gojon, le 02 juillet



Louise Foltz et Jeffrey Eldebaum le 16 juillet



Anaïs Barneaud et Romain Roche, le 30 juillet



Allison Tatteceau et Gaëtan Lamberte, le 27 août

Toutes nos félicitations à la famille Benoit et Delphine Caremel avec la naissance de Timaé le 21 juillet.

La commune s'est également enrichie de l'arrivée de trois nouvelles familles à qui nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir à partager la vie et les animations de notre village.

Très bonne installation à la famille Vincent et Maryse Letertre- Calandrini et à leurs trois enfants, à la famille Alexis Szabo et Vanina Seze et leurs deux enfants,

à Anne-Sophie Machot et Jérôme Roux ainsi qu'à Bruno Fabin qui a repris en location l'un de nos appartements communaux.





La mairie de Fouillouse vous accueille

Le lundi de 10h à 13h
et de 16h à 19h.

Le jeudi de 10h à 13h
et de 14h à 17h30.

Permanence du maire le lundi de 17h à 19h.

Tel : **04.92.54.14.23**

Mail : secretariat@mairie-fouillouse05.fr

www.mairie-fouillouse05.fr



Nouveau : En cas de fuite ou de problème de conduite d'eau, merci de contacter directement le service d'astreinte OdAlp opéré par VEOLIA 24/24 et 7/7 au : 06.09.88.21.41

Gendarmerie de la Saulce :	04.92.54.20.05
Cabinet Médical de Tallard :	04.88.26.01.80
Maison Médicale de garde Gap :	04.92.52.28.15
Centre Hospitalier de Gap :	04.92.40.61.61
Pharmacie de Tallard :	04.92.54.12.92
Pharmacie de La Saulce :	04.92.54.25.15
Ambulances Alpine Tallard :	04.92.53.79.79
Centre anti-poison de Marseille	04.91.75.25.25
Dépannage ENEDIS:	09 726 750 05
Ecole St Exupéry :	04.92.54.10.71
Ecole St Agnès :	04.92.54.00.74
Collège Marie Marvingt :	04.92.54.56.50



Déchetterie : « Les Piles »

04.92.54.27.29

Ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. (* 17h)

Mardi et jeudi de 14h à 18h. (* 17h)

(*) : Fermeture à 17h
du 15 novembre au 15 mars !



SERVICES ADMINISTRATIFS / SIEGE

Campus des 3 fontaines- 2 ancienne route de Veynes
BP92 – 05007 GAP cedex

Tél 04 92 53 24 24

Mail. contact@agglo-gap.fr